ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cantines scolaires

Question écrite n° 68026

Texte de la question

M. Patrick Hetzel attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, sur la mise en place d'un cadre juridique pour faciliter l'approvisionnement des cantines en produits français. Les règles des marchés publics sont tellement contraignantes qu'à ce jour, les produits importés approchent les trois quarts des commandes publiques des cantines. Alors que nos producteurs français peinent à trouver des débouchés, on peut s'étonner des proportions de cet approvisionnement sans connaître avec certitude la qualité des produits et les conditions de production. Aussi, il voudrait savoir ce qui peut être envisagé pour mettre davantage en valeur la production agricole française dans les cantines.

Texte de la réponse

Avec plus de 10 millions de repas par jour dans la restauration collective, la question de l'origine des produits qui y sont servis est un enjeu prioritaire qui correspond à une attente forte des français. Le développement d'un approvisionnement local et de qualité est le gage de la satisfaction de cette attente mais est également un fort vecteur de la dynamique des territoires. Si des règles strictes encadrent la commande publique pour garantir un accès égal à tous les fournisseurs et l'absence de discrimination et interdisent notamment de fixer des critères d'attribution fondés sur l'origine du bien, pour autant, l'approvisionnement local peut avoir des caractéristiques spécifiques qui répondent à des objectifs d'intérêt général reconnus légitimes par le code des marchés publics, tels que le développement durable ou la qualité des produits. Ainsi, afin d'encourager et de mobiliser tous les acteurs impliqués dans la restauration collective, le ministre en charge de l'agriculture a adressé le 2 décembre 2014 le guide « favoriser l'approvisionnement local et de qualité en restauration collective » à tous les maires de France, aux présidents de région et de conseil général et parlementaires pour les éclairer sur les outils, en particulier juridiques, à même de faciliter le recours à l'approvisionnement local dans les restaurants collectifs.

Données clés

Auteur : M. Patrick Hetzel
Circonscription : Bas-Rhin (7e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 68026
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt
Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 4 novembre 2014, page 9181
Réponse publiée au JO le : 23 décembre 2014, page 10690